



DELEGUES EN EXERCICE	: 28
NOMBRE DE PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE	: 22
MEMBRE DU BUREAU CONVOQUE SANS VOIX DELIBERATIVE	: 1
NOMBRE DE VOTANTS	: 25

L'an deux mil vingt, le vingt-deux juin à 18 h, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 16 juin, s'est assemblé à la Halle du Centre Culturel de CESTAS, sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT, Président.

PRESENTS AVEC VOIX DELIBERATIVE

Messieurs DUCOUT, ALLEMAND, BEYRAND, CELAN, CHIBRAC, LANGLOIS, MEDEL, PROUILHAC, PUJO, RECOR, ZGAINSKI.

Mesdames BETTON, BINET, BOUCHARD, BOUSSEAU, BOUTER, COMMARIEU, HANRAS, MOREIRA, REMIGI, ROUSSEL, SILVESTRE.

MEMBRE DU BUREAU CONVOQUE SANS VOIX DELIBERATIVE Monsieur MANO

ABSENTS EXCUSES AVEC VOIX DELIBERATIVE

Mesdames LARJAUD, PENY, RUMEAU

ABSENTS EXCUSES AVEC VOIX DELIBERATIVE AYANT DONNE PROCURATION

Monsieur GARRIGOU à Monsieur PROUILHAC

Monsieur GASTEUIL à Madame BOUTER

Monsieur SEYVE à Monsieur ALLEMAND

SECRETAIRE DE SEANCE Monsieur RECOR

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein même du Conseil. Monsieur RECOR qui a obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La convocation du Conseil Communautaire a été affichée en Mairie à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et le compte rendu de la présente séance sera affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la réunion du 4 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22 JUN 2020 - DÉLIBÉRATION N° 3 / 4.
 Réf : 7.1.2

OBJET : BUDGET PRINCIPAL – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le Conseil Communautaire, réuni sous la Présidence de Monsieur CELAN, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2019, dressé par Monsieur Pierre DUCOUT, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives et les virements de crédits de l'exercice considéré :

1° - Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libelle	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		1 545 379,54	125 371,23		125 371,23	1 545 379,54
Opérations de l'exercice	29 509 741,18	31 449 239,89	1 397 757,20	2 143 272,87	30 907 498,38	33 592 512,76
Totaux	29 509 741,18	32 994 619,43	1 523 128,43	2 143 272,87	31 032 869,61	35 137 892,30
Résultat de clôture		3 485 878,25		620 144,44		4 105 022,69
Restes à réaliser			6 629,14		6 629,14	
Totaux cumulés	29 509 741,18	32 994 619,43	1 529 757,57	2 143 272,87	31 039 498,75	35 137 892,30
Résultats définitifs		3 484 878,25		613 515,30		4 098 393,55

2° - Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits, portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° - Arrête les résultats tels que résumés ci-dessus.

Entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 22 voix POUR et 2 Abstentions (Madame MOREIRA, Monsieur ZGAINSKI)
 (Monsieur DUCOUT ayant quitté la salle et ne participant pas au vote)

- adopte le Compte Administratif 2019 du Budget Principal.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
 LE PRESIDENT - Pierre DUCOUT



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES JALLE EAU BOURDE

Numéro SIRET : 24330116500011

POSTE COMPTABLE : PESSAC

M. 14

Budget

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019

Sommaire

I - Vote du compte administratif

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3 - Etat des provisions

A4 - Etalement des provisions

A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)

A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A6.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (2)

A6.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (2)

A6.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)

A6.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)

A7 - Etat des charges transférées

A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A9.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées

A9.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties

A9.3 - Opérations liées aux cessions

A9.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées

A9.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties

A10 - Etat des travaux en régie

A11 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

D2 - Arrêté et signatures

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

(2) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers

Code INSEE	CA 2019
------------	---------

I - INFORMATIONS GENERALES	
1 - INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	30 999
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	233
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
.....	
.....	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
22 476 857		717,15	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) communauté de communes à FPU Source DGCL DGFIP CA 2017
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	947,00	276,00
2	Produit des impositions directes/population	529,00	283,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 015,00	329,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	34,27	74,00
5	Encours de la dette/population	27,00	181,00
6	DGF/population	0,00	51,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	2,72%	38,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,82%	89,50%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	3,38%	22,40%
10	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	2,62%	55,00%

..... Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:
- au niveau (2) pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (2) pour la section d'investissement.
 - (3) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....
.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

- III - Les provisions sont (5).

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	29 509 741,18	31 449 239,89
	Section d'investissement	1 397 757,20	2 143 272,87
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)		1 545 379,54
	Report en section d'investissement (001)	125 371,23	
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		31 032 869,61	35 137 892,30
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	6 629,14	
	TOTAL DES RESTES à réaliser à reporter en N+1	6 629,14	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	29 509 741,18	32 994 619,43
	Section d'investissement	1 529 757,57	2 143 272,87
	TOTAL CUMULE	31 039 498,75	35 137 892,30

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 629,14	
21	Immobilisations corporelles	6 629,14	
	2111 Terrains nus	1 548,22	
	2184 Mobilier	838,91	
	2188 Autres immobilisations corporelles	4 242,01	
	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 736 200,00	5 568 702,80			166 497,20
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	860 370,00	797 399,82			62 970,18
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 209 740,00	22 209 180,42			559,58
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	736 800,00	700 198,21			36 601,79
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	29 542 110,00	29 275 481,25			266 628,75
66	CHARGES FINANCIERES	16 500,00	10 874,43	2 928,43		2 697,14
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	113 500,00	78 397,11			35 102,89
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (1)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	29 672 110,00	29 364 752,79	2 928,43		304 428,78
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	2 573 140,00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)	154 750,00	142 059,96			12 690,04
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	2 727 890,00	142 059,96			2 585 830,04
	TOTAL	32 400 000,00	29 506 812,75	2 928,43		2 890 258,82

Pour information						
D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1 (3)						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	311 200,00	557 617,61			-246 417,61
73	IMPOTS ET TAXES	22 314 345,00	22 619 207,18			-304 862,18
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 791 117,00	3 751 282,73			39 834,27
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 437 900,00	4 513 117,83			-75 217,83
	Total des recettes de gestion courante	30 854 562,00	31 441 225,35			-586 663,35
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	58,46	8 014,54			-7 956,08
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	30 854 620,46	31 449 239,89			-594 619,43
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (2)					
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	30 854 620,46	31 449 239,89			-594 619,43

Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 (3)		1 545 379,54				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	22 890,00	5 184,00		17 706,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	483 000,00	166 156,36		316 843,64
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 566 000,00	918 604,32	6 629,14	2 640 766,54
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	693 000,77	138 172,39		554 828,38
	Total des dépenses d'équipement	4 764 890,77	1 228 117,07		3 536 773,70
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140 000,00	139 640,13		359,87
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00	30 000,00		
020	DEPENSES IMPREVUES				
	Total des dépenses financières	170 000,00	169 640,13		359,87
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 934 890,77	1 397 757,20		3 537 133,57
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement				
	TOTAL	4 934 890,77	1 397 757,20		3 537 133,57
Pour information					
D001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1 (2)	125 371,23			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	STOCKS (3)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	200 000,00			200 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (4)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	200 000,00			200 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	140 000,77	8 841,68		131 159,09
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (7)	1 992 371,23	1 992 371,23		
138	Autres subv. d'investissement non transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS				
26	PARTICIPATIONS				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
	Total des recettes financières	2 132 372,00	2 001 212,91		131 159,09
45..	Total des opé. pour compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	2 332 372,00	2 001 212,91		331 159,09
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)	2 573 140,00			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (1)	154 750,00	142 059,96		12 690,04
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (1)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 727 890,00	142 059,96		2 585 830,04
	TOTAL	5 060 262,00	2 143 272,87		2 916 989,13
Pour information					
R001	Solde d'exécution positif reporté de N-1 (2)				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 568 702,80		5 568 702,80
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	797 399,82		797 399,82
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 209 180,42		22 209 180,42
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	700 198,21		700 198,21
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
666				
66	CHARGES FINANCIERES	13 802,86		13 802,86
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 397,11		78 397,11
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS		142 059,96	142 059,96
68				
Dépenses de fonctionnement - Total		29 367 681,22	142 059,96	29 509 741,18

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	139 640,13		139 640,13
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(8)		
	Total des opérations d'équipement			
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS D'IMMOBILISATIONS (5)			
19				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	5 184,00		5 184,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	166 156,36		166 156,36
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	918 604,32		918 604,32
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	138 172,39		138 172,39
	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
26				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00		30 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
29				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
39				
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
49				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
59				
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		1 397 757,20		1 397 757,20

Pour information

D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

125 371,23

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET			
70	VENTES DIVERSES	557 617,61		557 617,61
73	IMPOTS ET TAXES	22 619 207,18		22 619 207,18
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 751 282,73		3 751 282,73
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 513 117,83		4 513 117,83
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 014,54		8 014,54
	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET			
78	PROVISIONS			
	Recettes de fonctionnement - Total	31 449 239,89		31 449 239,89

Pour information				
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				1 545 379,54

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	8 841,68		8 841,68
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 992 371,23		1 992 371,23
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS	(6)		
	DIFFERENCES SUR REALISATIONS			
19	D'IMMOBILISATIONS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(5)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (5)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)	(9)		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (5)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		142 059,96	142 059,96
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
	Recettes d'investissement - Total	2 001 212,91	142 059,96	2 143 272,87

Pour information				
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe (V A9)).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 735 200,00	5 568 702,80			166 497,20
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	20 800,00	13 473,05			7 326,95
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	66 300,00	70 715,52			-4 415,52
60622	CARBURANTS	40 000,00				40 000,00
60626	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 000,00				1 000,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	55 500,00	45 891,56			9 608,44
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	12 000,00	1 855,61			10 144,39
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 000,00				1 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 000,00				1 000,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	21 000,00	14 508,45			6 491,55
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	4 918 400,00	4 905 490,55			12 909,45
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	77 000,00	34 326,73			42 673,27
6135	LOCATIONS MOBILIERES	800,00	651,60			148,40
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	12 000,00	7 563,43			4 436,57
615221	BATIMENTS PUBLICS ENTRETIEN REPARATIONS	4 000,00	7 496,00			-3 496,00
615228	AUTRES BATIMENTS ENTRETIEN REPARATIONS	1 000,00	640,04			359,96
615231	ENTRETIEN REPARATIONS VOIRIE ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL	2 200,00				2 200,00
61551	ROULANT	7 600,00	8 540,56			-940,56
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS					
61558	MOBILIERS	15 600,00	15 211,63			388,37
6156	MAINTENANCE	21 000,00	19 595,95			1 404,05
6161	MULTIRISQUES	15 000,00	7 358,40			7 641,60
6168	AUTRES ASSURANCES	22 000,00	18 892,09			3 107,91
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	200,00				200,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	1 000,00				1 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	64 500,00	64 058,65			441,35
6226	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	5 900,00	6 158,94			-258,94
6226	HONORAIRES	5 000,00				5 000,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	3 000,00				3 000,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00	709,73			4 290,27
6232	FETES ET CEREMONIES	4 500,00	5 193,87			-693,87
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	5 500,00	5 568,00			-68,00
6237	PUBLICATIONS	5 000,00				5 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	200,00				200,00
6256	MISSIONS	200,00				200,00
6257	RECEPTIONS	800,00				800,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	5 700,00	7 168,91			-1 468,91
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	100,00	59,08			40,92
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	58 700,00	57 255,63			1 444,37
62875	REMBT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES		1 492,43			-1 492,43
6288	AUTRES	136 000,00	130 363,39			5 636,61
63512	TAXES FONCIERES	118 200,00	118 147,00			53,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		40,00			-40,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	500,00	276,00			224,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	860 370,00	797 399,82			62 970,18
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE					
6217	MEMBRE DU GFP	425 000,00	380 266,31			44 733,69
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	930,00				930,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	4 400,00	4 470,73			-70,73
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	1 900,00	671,03			1 228,97
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	226 000,00	221 267,32			4 732,68
64112	NBI,SUPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITÉS DE RÉSIDENCE	8 000,00	5 093,60			2 906,40
64116	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL NON TITULAIRE	70 000,00	66 968,99			3 031,01
64131	TITULAIRE	5 800,00	10 040,06			-4 240,06
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON TITULAIRE		694,41			-694,41
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	44 500,00	35 870,57			8 629,43
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	71 000,00	69 856,16			1 141,84
6454	COTISATIONS AUX ASSEDI	300,00	422,54			-122,54
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	900,00	878,10			21,90
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	500,00	56,00			444,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	900,00	842,00			58,00
6488	AUTRES CHARGES	240,00				240,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 209 740,00	22 209 180,42			559,58
73916	PRELEVEMENT AU TITRE DE LA CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES	161 000,00	160 758,00			242,00
739211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	14 309 740,00	14 309 739,42			0,58
739212	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE FONDS DE PEREQUATION DES RESS	6 550 000,00	6 550 000,00			
739223	COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	1 189 000,00	1 188 683,00			317,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	736 800,00	700 198,21			36 601,79
651	REDEVANCE POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES PROCEDES DROITS ET VALEURS SIMILAIRE	400,00				400,00

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 SLOW

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	94 000,00	92 718,48			1 281,52
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	6 000,00	5 472,48			527,52
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE PARTS PATRONALE ELUS	23 500,00	22 900,56			599,44
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	500,00				500,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	2 500,00	2 426,23			73,77
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES	200,00	103,00			97,00
65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	465 400,00	465 400,00			
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PR	124 300,00	110 360,29			13 939,72
65888	AUTRES CHARGES DIV GESTION COURANTE	20 000,00	817,18			19 182,82
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a)=(011+012+014+65+656)		29 542 110,00	29 275 481,25			266 628,75

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 SLOW

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	CHARGES FINANCIERES (b)	16 500,00	10 874,43	2 928,43		2 697,14
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	15 500,00	14 590,14			909,86
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE		-3 715,71	2 928,43		787,28
6688	AUTRES CHARGES FINANCIERES AUTRES	1 000,00				1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	113 500,00	78 397,11			35 102,89
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	112 500,00	78 397,11			34 102,89
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00				1 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		29 672 110,00	29 364 752,79	2 928,43		304 428,78
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 573 140,00				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)(5)(6)	154 750,00	142 059,96			12 690,04
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	154 750,00	142 059,96			12 690,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION		2 727 890,00	142 059,96			2 585 830,04
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 727 890,00	142 059,96			2 585 830,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		32 400 000,00	29 506 812,75	2 928,43		2 890 258,82

Pour information

D002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	311 200,00	557 617,61			-246 417,61
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	30 000,00	35 738,88			-5 738,88
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE CULTUREL		41 088,00			-41 088,00
7066	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARACTERE SOCIAL	35 000,00	47 616,96			-12 616,96
7078	AUTRES MARCHANDISES	100 000,00	177 981,38			-77 981,38
70845	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	45 000,00	77 243,86			-32 243,86
70875	REMBT FRAIS COMMUNES MEMBRES REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	100 000,00	151 533,19			-51 533,19
70878		1 200,00	26 415,34			-25 215,34
73	IMPOTS ET TAXES	22 314 345,00	22 619 207,18			-304 862,18
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 921 103,00	9 949 126,00			-28 025,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	5 097 587,00	5 097 587,00			
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	185 345,00	324 204,18			-138 859,18
73114		1 029 783,00	1 037 110,00			-7 327,00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES		118 569,00			-118 569,00
73221	FNGIR	1 592 007,00	1 593 225,00			-1 218,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	4 488 520,00	4 499 384,00			-10 864,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 791 117,00	3 751 282,73			39 834,27
74126	DOTATION DE PROGRESSION MINIMALE	2 500 000,00	2 523 249,00			-23 249,00
744	FCTVA		47,24			-47,24
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	20 000,00	20 853,00			-853,00
74758	PARTICIPATIONS AUTRES GROUPEMENTS SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET	20 000,00				20 000,00
7477	COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME		0,61			-0,61
748313	DE LA TAXE EPROFESSIONNELLE	837 991,00	827 118,00			10 873,00
74833	ATTRIBUTIONS ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	79 902,00	79 902,00			
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	115,00	115,00			
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	133 109,00	133 109,00			
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	200 000,00	166 888,88			33 111,12
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 437 900,00	4 513 117,83			-75 217,83
752	REVENUS DES IMMEUBLES	37 900,00	113 116,58			-75 216,58
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	4 400 000,00	4 400 000,00			
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE FACT.AUTRES REDEVABLES		1,25			-1,25
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES(a)=70+73+74+75+013		30 854 562,00	31 441 225,35			-586 663,35

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

24/06/2020 SLOW

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)	58,46	8 014,54			-7 956,08
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR		134,85			-134,85
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	58,46	7 879,69			-7 821,23
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		30 854 620,46	31 449 239,89			-594 619,43
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		30 854 620,46	31 449 239,89			-594 619,43
Pour information						
R002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		1 545 379,54				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	22 890,00	5 184,00		17 706,00
2031	FRAIS D'ETUDES	2 000,00			2 000,00
2033	FRAIS D'INSERTION	2 000,00			2 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	18 890,00	5 184,00		13 706,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (sauf opérations)	483 000,00	166 156,36		316 843,64
2041412	SUBV BATIMENTS INSTALL COMMUNES MEMBRES DU GFP	300 000,00			300 000,00
2041482	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRE COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 000,00	5 041,36		958,64
204182	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS	40 000,00	37 115,00		2 885,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	137 000,00	124 000,00		13 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (sauf opérations)	3 566 000,00	918 604,32	6 629,14	2 640 766,54
2111	TERRAINS NUS	50 000,00	865,65	1 548,22	47 586,13
2115	TERRAINS BATIS	2 360 000,00			2 360 000,00
2151	RESEAUX DE VOIRIE	2 000,00			2 000,00
2152	INSTALLATION DE VOIRIE		4 836,24		-4 836,24
21571	MATERIEL ROULANT	10 000,00			10 000,00
2158	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES AUTRES	1 000,00			1 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	21 000,00			21 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	7 000,00	6 307,91		692,09
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	1 000,00	549,39	838,91	-388,30
2188	AUTRES	1 114 000,00	906 045,13	4 242,01	203 712,86
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (sauf opérations)	693 000,77	138 172,39		554 828,38
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTION	33 000,00			33 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS	660 000,77	138 172,39		521 828,38
	Opérations d'équipement n°... (2)				
	Total des dépenses d'équipement	4 764 890,77	1 228 117,07	6 629,14	3 530 144,56
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140 000,00	139 640,13		359,87
1641	EMPRUNTS EN EUROS	140 000,00	139 640,13		359,87
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00	30 000,00		
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	30 000,00	30 000,00		
	Total des dépenses financières	170 000,00	169 640,13		359,87
45...	Opé. pour compte de tiers n°...(3)				
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 934 890,77	1 397 757,20	6 629,14	3 530 504,43

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

24/06/2020 SLOW

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Reprises sur autofinancement antérieur (5) Charges transférées (6)				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 934 890,77	1 397 757,20	6 629,14	3 530 504,43
Pour information					
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		125 371,23			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	200 000,00			200 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	200 000,00			200 000,00
Total des recettes d'équipement		200 000,00			200 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 132 372,00	2 001 212,91		131 159,09
10222	F.C.T.V.A.	140 000,77	8 841,68		131 159,09
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 992 371,23	1 992 371,23		
138	Autres subv. d investissement transférées				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
Total des recettes financières		2 132 372,00	2 001 212,91		131 159,09
45	Opé. pour compte de tiers n°...(2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 332 372,00	2 001 212,91		331 159,09

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Reste à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 573 140,00			
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (3)(4)	154 750,00	142 059,96		12 690,04
	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS				
28031	D'ETUDES	3 000,00	2 877,52		122,48
280414	SUBV EQUIPT COMMUNES MEMBRES DU GFP				
12	BATS INST	8 050,00	8 008,31		41,69
280414	SUB EQUIPT AUTRES COMMUNES BATIMENTS				
82	INSTALLATIONS	6 200,00	6 126,09		73,91
280418	SUB EQUIPT AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS				
2	INSTALLATIONS	43 000,00	35 723,33		7 276,67
	SUBV EQUIPT PERS DROIT PRIVE BATIMENTS				
280422	INSTALLATIONS	32 000,00	32 000,00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	7 500,00	7 478,29		21,71
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	2 950,00	2 930,45		19,55
281571	MATERIEL ROULANT	18 500,00	18 426,90		73,10
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	22 600,00	20 986,93		1 613,07
	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL				
28183	INFORMATIQUE	350,00	344,64		5,36
28184	MOBILIER	300,00	289,56		10,44
28188	AUTRES	10 300,00	6 867,94		3 432,06
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 727 890,00	142 059,96		2 585 830,04
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 727 890,00	142 059,96		2 585 830,04
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	5 060 262,00	2 143 272,87		2 916 989,13

Pour information

R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

ANNEXES

		IV - ANNEXES				IV - ANNEXES						
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)				PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)						
		IV A1				IV A1						
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS, SALUBRITE PUBLIQUES, INVESTISSEMENT	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES, INVESTISSEMENT	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE SOCIALES ET SAUVE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SAUVE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT INVESTISSEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, INVESTISSEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
	REALISATIONS (de l'exercice - Restes à réaliser N-1)											
Dépenses réelles	139 640,13	3 275,45	6 654,00	8 654,00	124 000,00	1 082 075,77	124 000,00	1 082 075,77	32 111,85	1 397 757,20		1 397 757,20
- Equipements municipaux (2)		3 275,45										
- Equipements non municipaux (e204) (3)			3 275,45	8 654,00						1 049 918,41		1 091 980,71
- Opérations financières	139 640,13							42 166,36				186 186,36
Dépenses d'ordre												186 840,13
Solde d'exécution reporté de N-1	125 371,29											125 371,29
Total dépenses	265 011,36	3 275,45	6 654,00	8 654,00	124 000,00	1 092 075,77	124 000,00	1 092 075,77	32 111,85	1 523 128,43		1 523 128,43
Total recettes	2 143 272,87											2 143 272,87
Solde d'investissement	1 976 261,51	-3 275,45										635 144,14
RESTES A REALISER AU 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
Solde RAR investissement												
FONCTIONNEMENT												
REALISATIONS (de l'exercice - Restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	22 375 207,47	734 463,27	1 863,34	41 088,00	99 404,36	216 656,96	4 296,32	5 794 613,11	382 922,41	28 609 141,16		28 609 141,16
Total recettes	27 818 506,72	82 352,36				85 061,63	15 674,88	4 823 525,19	128 510,65	32 864 619,43		32 864 619,43
Solde de fonctionnement	5 443 299,25	-88 210,91				-131 893,33	11 378,56	-971 087,32	-268 311,76	3 484 878,25		3 484 878,25
RESTES A REALISER AU 31/12/N												
Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
Solde RAR fonctionnement												

(1) Le tableau ci-dessus est établi par application des dispositions de l'article 231-10 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-11 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-12 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-13 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-14 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-15 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-16 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-17 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-18 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-19 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-20 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-21 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-22 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-23 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-24 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-25 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-26 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-27 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-28 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-29 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-30 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-31 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-32 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-33 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-34 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-35 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-36 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-37 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-38 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-39 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-40 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-41 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-42 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-43 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-44 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-45 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-46 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-47 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-48 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-49 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-50 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-51 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-52 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-53 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-54 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-55 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-56 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-57 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-58 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-59 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-60 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-61 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-62 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-63 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-64 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-65 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-66 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-67 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-68 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-69 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-70 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-71 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-72 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-73 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-74 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-75 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-76 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-77 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-78 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-79 du Code de Commerce, complétées par les dispositions de l'article 231-80 du Code de Commerce.

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES		IV - ANNEXES										IV - ANNEXES	
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE										PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	
		A1										A1	
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 CULTURE	4 SPORTS ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
		INVESTISSEMENT											
		DEPENSES											
	Total dépenses Investissement	285 011,36	3 275,45			6 654,00				124 000,00	1 092 075,77	32 111,89	1 523 126,43
	Dépenses réelles	139 640,13	3 275,45			6 654,00				124 000,00	1 092 075,77	32 111,89	1 527 757,20
16	EXPLOITS ET DETTES ASSIMILES												139 640,13
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					5 184,00							5 184,00
204	SURV EQUIPEMENTS VERSEES									124 000,00	42 156,36		665 156,36
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 275,45								911 747,02	2 111,89	916 904,32
23	IMMOBILISATIONS EN COURS										136 172,39		136 172,39
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES												
	Opérations pour compte de tiers												
	Dépenses d'ordre												
	001 Solde d'exécution reporté de N-1	125 371,23											125 371,23
		RECETTES											
	Total recettes Investissement	2 143 272,87											2 143 272,87
	Recettes réelles	2 001 212,91											2 001 212,91
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 001 212,91											2 001 212,91
	Opérations pour compte de tiers												
	Recettes d'ordre	142 059,86											142 059,86
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	142 059,86											142 059,86
	001 Solde d'exécution reporté de N-1												
		RECETTES											
	Total dépenses Fonctionnement	22 375 207,47	734 453,27			1 655,64				4 296,32	5 794 613,11	362 922,41	23 905 711,18
	Dépenses réelles	22 233 147,51	734 453,27			1 655,64				4 296,32	5 794 613,11	362 922,41	23 905 681,22
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	185 608,87								645,04	5 274 072,44	105 784,47	5 566 702,80
012	ASSEMBLES	22 209 180,42											22 209 180,42
014	ATTENUATIONS DE FRAIS												
05	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 164,23											10 164,23
06	CHARGES FINANCIERES	13 902,89											13 902,89
067	CHARGES EXCEPTIONNELLES												
	Opérations d'ordre	142 059,96											142 059,96
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	142 059,96											142 059,96
	002 Dellec de fonctionnement reporté												
		RECETTES											
	Total recettes Fonctionnement	27 616 906,72	82 252,36			41 065,00				15 674,89	4 923 525,19	128 910,65	32 994 674,61
	Recettes réelles	29 273 127,19	82 252,36			41 065,00				15 674,88	4 923 525,19	128 610,95	31 449 223,57
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE IMPOTS ET TAXES	18 309 634,19								1 181,00	355 263,25	25 224,34	20 870 122,78
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 593 493,00										0,61	3 593 493,61
76	PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 400 000,00											4 400 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 960,01											4 960,01
	Recettes d'ordre	1 546 375,54											1 546 375,54
	002 Excédent de fonctionnement reporté												

(1) Le collant par ordre est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(2)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATION GENERALE	03 JUSTICE	04 JUSTICE	Total
	DEPENSES	22 375 207,47	734 463,27			23 109 670,74
	Réalisations	22 375 207,47	734 463,27			23 109 670,74
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		183 668,87			183 668,87
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT		1 071,64			1 071,64
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES		184,35			184,35
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES					
61558	BIENS MOBILIERES		79,20			79,20
6156	MAINTENANCE		1 327,73			1 327,73
6161	MULTIRISQUES		7 358,40			7 358,40
6168	AUTRES ASSURANCES		18 892,09			18 892,09
6188	AUTRES FRAIS DIVERS		1 193,47			1 193,47
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX					
6225	REGISSEURS		6 158,94			6 158,94
6232	FETES ET CEREMONIES		4 923,80			4 923,80
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES		624,00			624,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS		1 410,00			1 410,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		12 506,63			12 506,63
62875	REMBT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES		1 492,43			1 492,43
6288	AUTRES		8 259,19			8 259,19
63512	TAXES FONCIERES		118 147,00			118 147,00
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE					
6354	TIMBRE		40,00			40,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		429 701,22			429 701,22
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE					
6217	MEMBRE DU GFP		142 556,83			142 556,83
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG		3 067,93			3 067,93
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES					
6338	SUR REMUNERATIONS		460,57			460,57
64111	REMUNERATION PRINCIPALE					
64111	PERSONNEL TITULAIRE		141 363,19			141 363,19
64112	NB, SUPPLÉMENT FAMILIAL DE					
64112	TRAITEMENT ET INDEMNITES DE					
64112	RÉSIDENCE		3 645,80			3 645,80
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL					
64118	TITULAIRE		56 181,32			56 181,32
64131	REMUNERATION PRINCIPALE					
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE		10 040,06			10 040,06
64138	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL					
64138	TITULAIRE		694,41			694,41
6451	COTISATIONS A L'URSSAF		25 257,88			25 257,88
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE					
6453	RETRAITES		44 817,65			44 817,65
6454	COTISATIONS AUX ASSEDI		422,54			422,54
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES					
6458	SOCIAUX		560,84			560,84
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE		56,00			56,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		578,00			578,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	22 209 180,42				22 209 180,42
73916	PRELEVEMENT AU TITRE DE LA					
73916	CONTRIBUTION AU REDRESSEMENT DES					
73916	FINANCES PUBLIQUES	160 758,00				160 758,00
739211	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	14 309 739,42				14 309 739,42
739212	DOTATION DE SOLIDARITE					
739212	COMMUNAUTAIRE	6 550 000,00				6 550 000,00
739223	FONDS DE PEREQUATION DES RESS					
739223	COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES	1 188 683,00				1 188 683,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	142 059,96				142 059,96
6611	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES					
6611	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET					
6611	CORPORELLES	142 059,96				142 059,96
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 164,23	121 093,18			131 257,41
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET					
6531	CONSEILLERS		92 718,48			92 718,48
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS		5 472,48			5 472,48
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE					
6534	PARTS PATRONALE ELUS		22 900,56			22 900,56
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	2 426,23				2 426,23
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX					
6574	ASSOCIATIONS & ET AUTRES					
6574	ORGANISMES DE DROIT PR	7 738,00				7 738,00
65806	AUTRES CHARGES DIV GESTION					
65806	COURANTE		1,68			1,68
66	CHARGES FINANCIERES	13 802,86				13 802,86
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	14 590,14				14 590,14
66112	INTERETS-RATTACHEMENT DES ICNE	-787,28				-787,28
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES	27 818 506,72	82 252,36			27 900 759,08
	Réalisations	27 818 506,72	82 252,36			27 900 759,08
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 545 379,64				1 545 379,64
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		77 243,86			77 243,86
70845	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL					
70845	FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES		77 243,86			77 243,86
73	IMPOTS ET TAXES	18 309 634,18				18 309 634,18
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	9 949 128,00				9 949 128,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	5 097 587,00			5 097 587,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	324 204,18			324 204,18
73114	IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	1 037 110,00			1 037 110,00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	115 390,00			115 390,00
73221	FNGIR	1 593 225,00			1 593 225,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	192 990,00			192 990,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 563 493,00	47,24		3 563 540,24
74126	DOTATION DE PROGRESSION MINIMALE	2 523 249,00			2 523 249,00
744	FCTVA		47,24		47,24
740313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	827 118,00			827 118,00
74833	ATTRIBUTIONS ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA TAXE PROFESSIONNELLE	79 902,00			79 902,00
74834	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DES TAXES FONCIERES	115,00			115,00
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	133 109,00			133 109,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 400 000,00	1,25		4 400 091,25
7551	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	4 400 000,00			4 400 000,00
7580	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE FACT.AUTRES REDEVABLES		1,25		1,25
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 960,01		4 960,01
7780	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 960,01		4 960,01
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)	5 443 299,25	-652 210,91		4 791 088,34

Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE

Sous-fonction 04 JUSTICE

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 JUSTICE	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	022 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
	DEPENSES	613 371,75	121 091,52						
	Réalisations	613 371,75	121 091,52						
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	183 668,87							
60532	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 071,64							
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	184,35							
	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES								
61558	BIENS MOBILIERS	79,20							
6156	MAINTENANCE	1 327,73							
6161	MULTIRISQUES	7 358,40							
6168	AUTRES ASSURANCES	18 892,09							
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 193,47							
	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX								
6225	RÉGISSEURS	6 158,94							
6232	FÊTES ET CEREMONIES	4 923,80							
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	624,00							
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 410,00							
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	12 506,63							
62875	REMBT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES	1 492,43							
6288	AUTRES	8 259,19							
63512	TAXES FONCIERES	118 147,00							
	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE								
6354	TIMBRE	40,00							
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	429 701,22							
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE								
6336	MEMBRE DU GFP	142 556,83							
	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	3 067,93							
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	460,57							
	REMUNERATION PRINCIPALE								
64111	PERSONNEL TITULAIRE	141 363,19							
	NBI,SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITES DE								
64112	RÉSIDENCE	3 645,80							
	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL								
64118	TITULAIRE	56 181,32							
	REMUNERATION PRINCIPALE								
64131	PERSONNEL NON TITULAIRE	10 040,06							
	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL NON								
64138	TITULAIRE	694,41							
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	25 257,89							
	COTISATIONS AUX CAISSES DE								
6453	RETRAITES	44 817,85							
6454	COTISATIONS AUX ASSEDI	422,54							
	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES								
6458	SOCIAUX	580,84							
6476	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	56,00							
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	578,00							

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1,66	121 091,52						
	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET								
6531	CONSEILLERS		92 716,40						
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS		5 472,40						
6534	PARTS PATRONALE ELUS		22 900,56						
65888	AUTRES CHARGES DIV GESTION COURANTE	1,66							
66	CHARGES FINANCIERES								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	82 252,36							
	Réalisations	82 252,36							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	77 243,86							
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP								
70845		77 243,86							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	47,24							
744	FCTVA	47,24							
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1,25							
	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE FACT. AUTRES REDEVABLES								
7588		1,25							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 960,01							
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 960,01							
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	-531 119,39	-121 091,52						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(2)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total			
	DEPENSES				1 683,64	1 683,64			
	Réalisations				1 683,64	1 683,64			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				1 683,64	1 683,64			
	6135 LOCATIONS MOBILIERES		201,60			201,60			
	6166 MAINTENANCE		1 422,96			1 422,96			
	627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		59,08			59,08			
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	41 088,00					41 088,00			
	41 088,00					41 088,00			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES				41 088,00	41 088,00			
	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES								
7062	A CARACTERE CULTUREL				41 088,00	41 088,00			
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)				39 404,36	39 404,36			
Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE									
(2)	Libellé	311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREOGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323 ARCHIVES	324 ENTRETIEN DU PATRIMOINE CULTUREL
	DEPENSES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES								
	Réalisations								
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)								

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-36 a1 et R. 5211-14 L. 5711-1 et R. 5711-2 et R. 5711-2 au CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT		A1
FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	134,85
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	134,85
	Restes à réaliser au 31/12	
	SOLDE (3)	-131 593,33

- (1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 +L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).
- (2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.
- (3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
 ELEMENTS DU BILAN
 PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
 A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(2)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES	4 296,32				4 296,32
	Réalisations	4 296,32				4 296,32
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	640,04				640,04
615228	AUTRES BATIMENTS ENTRETIEN REPARATIONS	640,04				640,04
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 656,28				3 656,28
6574	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PR	3 656,28				3 656,28
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES	15 674,88				15 674,88
	Réalisations	15 674,88				15 674,88
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 191,00				1 191,00
70678	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	1 191,00				1 191,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	4 653,00				4 653,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	4 653,00				4 653,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 830,88				9 830,88
752	REVENUS DES IMMEUBLES	9 830,88				9 830,88
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDE (3)	11 378,56				11 378,56

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique rattachés au budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-26 et R. 5211-14 et L. 571-1-1 et R. 571-1-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(2)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES	5 614 679,02	179 934,09		5 794 613,11
	Réalisations	5 614 679,02	179 934,09		5 794 613,11
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 996 673,08	77 489,38		5 074 072,44
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	6 969,91			6 969,91
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	28 530,98	9 913,73		35 444,71
60633	FOURNITURES DE VOIRIE		1 855,61		1 855,61
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	131,20	6 138,12		6 269,32
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	4 891 930,68			4 891 930,68
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	351,36	8 189,20		8 540,56
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	3 115,20	6 653,70		9 768,90
6156	MAINTENANCE	216,00			216,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	62 865,18			62 865,18
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	709,73			709,73
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 140,00			4 140,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	336,84			336,84
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)		44 749,00		44 749,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	276,00			276,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	74 308,83	102 331,73		176 640,56
6217	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	42 099,94	42 497,42		84 597,36
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	373,34	542,50		915,84
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSES ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	56,04	81,34		137,38
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	18 686,76	36 744,65		55 431,41
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	4 344,66	6 443,01		10 787,67
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	2 824,68	4 104,13		6 928,81
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	5 908,77	11 603,22		17 511,99
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	74,64	147,46		222,10
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES		168,00		168,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	465 400,00	103,00		465 503,00
6558	CONTINGENT ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES AUTRES DEPENSES OBLIGATOIRES		103,00		103,00
65737	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	465 400,00			465 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 397,11			78 397,11
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	78 397,11			78 397,11
	Restes à réaliser au 31/12				
	RECETTES	4 823 525,19			4 823 525,19
	Réalisations	4 823 525,19			4 823 525,19
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	365 253,45			365 253,45
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	35 738,88			35 738,88
7078	AUTRES MARCHANDISES	177 981,38			177 981,38
70875	REMBT FRAIS COMMUNES MEMBRES	151 533,19			151 533,19
73	IMPOTS ET TAXES	4 309 573,00			4 309 573,00
7318	AUTRES IMPOTS LOCAUX OU ASSIMILES	3 179,00			3 179,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	4 306 394,00			4 306 394,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	145 779,06			145 779,06
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	145 779,06			145 779,06
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 919,68			2 919,68
7788	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 919,68			2 919,68
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDE (3)	-791 153,83	-179 934,09		-971 087,92

Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS								
(2)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRIETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES			6 008 313,96	107 603,09	33 361,97	465 400,00	
	Réalisations			6 008 313,96	107 603,09	33 361,97	465 400,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			4 983 800,71	276,90	12 498,37		
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE						6 969,91	
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT			23 602,28			1 926,70	
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES						131,20	
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES			4 891 930,68				
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT						351,36	
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS						3 115,20	
6156	MAINTENANCE			216,00				
6188	AUTRES FRAIS DIVERS			62 865,18				

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE (3)			-40 546,58	-94 638,61	-44 749,00				

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 et L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 SERVICES COMMUNS	91 ACTIONS POUR L'EMPLOI	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 ENERGIE	94 INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES	382 822,41							382 822,41
	Réalisations	382 822,41							382 822,41
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	106 788,47							106 788,47
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	2 017,53							2 017,53
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	17 530,15							17 530,15
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	7 319,68							7 319,68
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	8 054,78							8 054,78
	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	12 172,67							12 172,67
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	34 326,73							34 326,73
6135	LOCATIONS MOBILIERES	450,00							450,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	7 563,43							7 563,43
	BATIMENTS PUBLICS ENTRETIEN								
615221	REPARATIONS	7 496,00							7 496,00
6156	MAINTENANCE	5 465,95							5 465,95
6232	FETES ET CEREMONIES	270,07							270,07
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	804,00							804,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	3 317,48							3 317,48
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	177 067,94							177 067,94
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE								
6217	MEMBRE DU GFP	139 182,02							139 182,02
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	486,96							486,96
	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES								
6338	SUR REMUNERATIONS	73,08							73,08
	REMUNERATION PRINCIPALE								
64111	PERSONNEL TITULAIRE	24 472,72							24 472,72
	INDI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITES DE RESIDENCE	1 447,80							1 447,80
64112	RESIDENCE	1 447,80							1 447,80
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	3 683,88							3 683,88
	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	7 528,32							7 528,32
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	95,16							95,16
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	98,00							98,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	98 966,00							98 966,00
	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS & ET AUTRES ORGANISMES DE DROIT PR	98 966,00							98 966,00
	Restes à réaliser au 31/12								
	RECETTES	128 510,66							128 510,66
	Réalisations	128 510,66							128 510,66
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	25 224,34							25 224,34
	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR D'AUTRES REDEVABLES	25 224,34							25 224,34
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	0,61							0,61
	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	0,61							0,61
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	103 285,70							103 285,70
752	REVENUS DES IMMEUBLES	103 285,70							103 285,70
	Restes à réaliser au 31/12								
	SOLDE (3)	-254 311,76							-254 311,76

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a) et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGDT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	03 JUSTICE	04 JUSTICE	Total
	DEPENSES (2)	265 011,36	3 275,45			268 286,81
	Réalisations	265 011,36	3 275,45			268 286,81
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEM ENT REPORTE	125 371,23				125 371,23
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	139 640,13				139 640,13
1641	EMPRUNTS EN EUROS	139 640,13				139 640,13
21	IMMOBILISATIO NS CORPORELLES		3 275,45			3 275,45
2183	AUTRES IMMOBILISATIO NS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE		2 726,06			2 726,06
2184	AUTRES IMMOBILISATIO NS CORPORELLES MOBILIER		549,39			549,39
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)	2 143 272,87				2 143 272,87
	Réalisations	2 143 272,87				2 143 272,87
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	142 059,96				142 059,96
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEME NT AMORTISSEME NTS DES FRAIS D'ETUDES	2 877,52				2 877,52
28041412	SUBV EQUIPT COMMUNES MEMBRES DU GFP BATS INST	8 008,31				8 008,31
28041482	SUB EQUIPT AUTRES COMMUNES BATIMENTS INSTALLATIONS	6 126,09				6 126,09
2804182	SUB EQUIPT AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS INSTALLATIONS	35 723,33				35 723,33
280422	SUBV EQUIPT PERS DROIT PRIVE BATIMENTS INSTALLATIONS	32 000,00				32 000,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	7 478,29				7 478,29
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICAT ION	2 930,45				2 930,45
281571	MATERIEL ROULANT	18 426,90				18 426,90
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	20 986,93				20 986,93
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	344,64				344,64
28184	MOBILIER	289,56				289,56
28188	AUTRES	6 867,94				6 867,94
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	2 001 212,91				2 001 212,91
10222	F.C.T.V.A.	6 841,88				6 841,88

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le 24/06/2020 

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	1 992 371,23			1 992 371,23
Opérations pour compte de tiers					
Restes à réaliser au 31/12					
SOLED (2)		1 878 261,51	-3 276,45		1 874 985,06

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04 JUSTICE	
		020 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ADMINISTRATIO N GENERALE DE L'ETAT	022 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE	023 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (NON CLASSEES AILLEURS)	026 CIMETIERES ET POMPES FUNEBRES	41
DEPENSES (2)		3 275,45							
Réalizations		3 275,45							
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 275,45							
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 726,06							
	2183								
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	549,39							
	2184								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									
RECETTES (2)									
Réalizations									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLED (2)		-3 275,45							

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A1.2
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES				Total
		30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	33 ACTION CULTURELLE		
	DEPENSES (2)			5 654,00		5 654,00
	Réalisations			5 654,00		5 654,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			5 184,00		5 184,00
2061	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES			5 184,00		5 184,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 470,00		1 470,00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE			1 470,00		1 470,00
2183	INFORMATIQUE			1 470,00		1 470,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)			-5 654,00		-5 654,00
Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES						
(1)	Libellé	31 EXPRESSION ARTISTIQUE			32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	
		311 EXPRESSION MUSICALE, LYRIQUE ET CHOREOGRAPHIQUE	312 ARTS PLASTIQUES ET AUTRES ACTIVITES ARTISTIQUES	313 THEATRES ET AUTRES SALLES DE SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES
	DEPENSES (2)					
	Réalisations					
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)					

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote croisé par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).
 Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71 PARC PRIVE DE LA VILLE	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73 AIDE A L'ACCESSION A LA PROPRIETE	Total
	DEPENSES (2)	124 000,00				124 000,00
	Réalisations	124 000,00				124 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	124 000,00				124 000,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	124 000,00				124 000,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	RECETTES (2)					
	Réalisations					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser au 31/12					
	SOLDES (2)	-124 000,00				-124 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV A1.2
--	------------

FONCTION 0 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	921 721,86	176 144,14		1 097 866,00
	Réalisations	917 479,85	174 695,92		1 092 075,77
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	5 041,36	37 115,00		42 156,36
2041482	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRE COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 041,36			5 041,36
204182	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS		37 115,00		37 115,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	910 881,37	865,65		911 747,02
2111	TERRAINS NUS		865,65		865,65
2152	INSTALLATION DE VOIRIE	4 836,24			4 836,24
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	906 045,13			906 045,13
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 657,12	136 615,27		138 172,39
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	1 557,12	136 615,27		138 172,39
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12	4 242,01	1 548,22		5 790,23
	RECETTES (2)				
	Réalisations				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser au 31/12				
	SOLDES (2)	-921 721,86	-176 144,14		-1 097 866,00

Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS								
(1)	Libellé	810 SERVICES COMMUNS	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813 PROPRETE URBAINE	814 ECLAIRAGE PUBLIC	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)			916 886,62		4 836,24		
	Réalisations			912 643,61		4 836,24		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			5 041,36				
2041482	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRE COMMUNES BATIMENTS ET INSTALLATIONS			5 041,36				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			906 045,13		4 836,24		
2152	INSTALLATION DE VOIRIE					4 836,24		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES			906 045,13				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			1 557,12				
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			1 557,12				
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12			4 242,01				
	RECETTES (2)							
	Réalisations							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser au 31/12							
	SOLDES (2)			-916 886,62		-4 836,24		

Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN					Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT					
(1)	Libellé	820 SERVICES COMMUNS	821 EQUIPEMENTS DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS D'AMENAGEMENT URBAIN	830 SERVICES COMMUNS	831 AMENAGEMENT DES EAUX	832 ACTIONS SPECIFIQUES DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)			136 615,27	1 548,22	37 980,65				
	Réalisations			136 615,27		37 980,65				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					37 116,00				
204182	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS					37 115,00				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					865,65				
2111	TERRAINS NUS					865,65				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			136 615,27						
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE			136 615,27						
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12				1 548,22					
	RECETTES (2)									
	Réalisations									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser au 31/12									
	SOLDES (2)			-136 615,27	-1 548,22	-37 980,66				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne D1-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 SERVICES COMMUNS	91 ACTIONS POUR L'EMPLOI	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES	93 ENERGIE	94 INDUSTRIE	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICES PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	32 950,76							32 950,76
	Réalisations	32 111,95							32 111,95
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 111,85							2 111,85
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	2 111,85							2 111,85
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30 000,00							30 000,00
2764	CREANCE SUR DES PARTICULIERS	30 000,00							30 000,00
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12	838,91							838,91
	RECETTES (2)								
	Réalisations								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser au 31/12	-32 950,76							-32 950,76
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.2
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 165)

Natures de la dette	Organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission mobilisation	Date du 1er ramb.	Nominal montant initial	Type de taux d'intérêt	indice	Taux initial		Devises	Périodicité des remb.	Profil d'amortissement	Possibilité de rachat anticipé partiel/ON	Coût de sortie	Convenance? Oit	Montant convert	Catégorie d'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle	Annuité de l'exercice		ICN de l'exercice	
								Taux d'intérêt	Taux actualisé											en intérêts	en capital		
164 Emprunts obligataires (Total)																					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)																					14 590,14	138 337,04	2 915,40
1641 Emprunts en euros																					0,00	0,00	0,00
7005 / MGN217579EUR / préfixé	DEXIA CREDIT LOCAL	30/02/2004	19/02/2004	01/02/2005	262 000,00	V	EURBOROM+20	2,53	2,03	EUR	A	P	O		N		A-1	120 913,37	4,16	10,78	17 341,44	85,09	
7007 / 20505051/3308302 / préfixé	C.E.AQUITAINE NORD	29/12/2005	29/12/2005	23/06/2006	352 000,00	V	EURBOROM+20	3,08	1,65	EUR	S	P	O		N		A-1	138 933,74	8	0,00	20 845,35	0,00	
7008 / 3644936081 / fixe	C.R.C.A	18/07/2006	20/07/2006	31/07/2007	500 000,00	F	TAUX FIXE	3,65	3,65	EUR	A	P	D		N		A-1	84 112,27	1,67	4 788,01	39 732,14	1 349,30	
7009 / 1176334 / préfixé	C.D.C	22/11/2010	30/12/2010	01/01/2012	118 270,00	V	LIVRET A	2,35	1,80	EUR	A	P	D		K		A-1	59 733,53	7	915,55	8 084,79	809,40	
7010 / 04211304299101 / post-fixé	ARKEA CREDIT MUTEL	06/07/2012	19/02/2012	30/05/2012	400 000,00	V	LEP + 1,40	4,15	3,01	EUR	T	C	D		N		A-1	189 335,54	7,25	5 595,00	29 586,84	433,10	
7011 / MGN215107EUR / préfixé	LA BANQUE POSTALE	18/12/2013	01/03/2014	01/06/2014	400 000,00	V	EURBOROM+1,50	1,56	1,28	EUR	T	P	D		N		A-1	248 665,56	9,17	3 350,82	25 665,68	241,91	
1642 Emprunts en devises (hors zone)																					0,00	0,00	0,00
16441 Opérations affectées à l'emprunt																					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)																					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)																					0,00	0,00	0,00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)																					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts																					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables																					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes																					0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					2 032 270,00													823 845,04			14 590,14	138 337,04	2 915,40

Envoyé en préfecture le 18/12/2020
 Reçu en préfecture le 18/12/2020
 Affiché le 24/06/2020 
 ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 31/12/2019)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Type d'indices	Durée du contrat	Taux minimal	Taux maximal	Coût de sortie	Capital restant du au 01/01/2019	Capital restant du au 31/12/2019	Niveau du taux à la date de vote du budget	Intérêts à payer de l'exercice	% par type de taux selon le capital restant en €
Emprunts à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat A												
7005 / MON217578EUR / préfixé	DEXIA/CREDIT LOCAL	262 000,00	1 : indice en euro	20	EURIBOR12M+0,2	EURIBOR12M+0,2		117 954,81	100 613,37	0,01	10,76	12,21
7007 / 20500541A3908302 / préfixé	C.E.AQUITAINE NORD	352 000,00	1 : indice en euro	20	EURIBOR6M+0,20	EURIBOR6M+0,20		160 229,09	139 363,74	0,00	0,00	16,92
7008 / 36449396001 / fixe	C.R.C.A	500 000,00	1 : indice en euro	15	TAUX FIXE	TAUX FIXE		123 844,41	84 112,27	3,85	4 768,01	10,21
7009 / 1179334 / préfixé	C.D.C	118 270,00	1 : indice en euro	15	LIVRET A	LIVRET A		67 818,32	59 733,53	1,35	915,55	7,25
7010 / 04211304236101 / post-fixé	ARKEA CREDIT MUTUEL	400 000,00	1 : indice en euro	15	LEP +1,40	LEP +1,40		220 000,18	193 333,54	2,65	5 565,00	23,47
7011 / MON261907EUR / préfixé	LA BANQUE POSTALE	400 000,00	1 : indice en euro	15	EURIBOR3M+1,59	EURIBOR3M+1,59		273 333,27	246 666,59	1,26	3 330,82	29,94
TOTAL		2 032 270,00						963 180,08	823 843,04		14 590,14	100,00
Barrière simple B												
TOTAL		0,00						0,00	0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D												
TOTAL		0,00						0,00	0,00		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		2 032 270,00						963 180,08	823 843,04		14 590,14	100,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		A2.4
REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)		

A2.4 - REPARTITION DE L'ENCOURS (TYPOLOGIE)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	6 produits 100,00 % de l'encours 823 843,04 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0 produits 0,00 % de l'encours 0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours
(C) Option d'échange (swaption)	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours
(D) Multiplicateur jusqu'à 3, multiplicateur jusqu'à 5, capé	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours
(F) Autres types de structure	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours	0,00 € 0 produits 0,00 % de l'encours

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

24/06/2020 SLO

ID : 033-213301229-20201218-DELIB08_34-DE

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		140 000,00	139 640,13
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		140 000,00	139 640,13
1641	EMPRUNTS EN EUROS	140 000,00	139 640,13
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Opération de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent N-1	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	139 640,13		125 371,23	265 011,36

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP+BS+DM+RA R N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 867 890,77	150 901,64
Ressources propres externes de l'année (a)		140 000,77	8 841,68
10222	F.C.T.V.A.	140 000,77	8 841,68
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 727 890,00	142 059,96
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	3 000,00	2 877,52
28041412	SUBV EQUIPT COMMUNES MEMBRES DU GFP BATS INST	8 050,00	8 008,31
28041482	SUB EQUIPT AUTRES COMMUNES BATIMENTS INSTALLATIONS	6 200,00	6 126,09
2804182	SUB EQUIPT AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS INSTALLATIONS	43 000,00	35 723,33
280422	SUBV EQUIPT PERS DROIT PRIVE BATIMENTS INSTALLATIONS	32 000,00	32 000,00
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	7 500,00	7 478,29
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	2 950,00	2 930,45
281571	MATERIEL ROULANT	18 500,00	18 426,90
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	22 600,00	20 986,93
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	350,00	344,64
28184	MOBILIER	300,00	289,56
28188	AUTRES	10 300,00	6 867,94
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	2 573 140,00	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	150 901,64			1 992 371,23	2 143 272,87

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	265 011,36
Ressources propres disponibles IV	2 143 272,87
Solde V=IV-II (3)	+1 878 261,51

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées

A10. 1

Modalité d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'achat	Cumul des amortissements	Durée d'amortissement
Acquisition à titre onéreux		1 258 117,07 €		
	Subvention d'équipement centre de traitement Audenge	5 041,36 €		15
		5 041,36 €		
	Versement Gironde Haut Méga 2019/Gironde Numérique	37 115,00 €		15
		37 115,00 €		
	Surcoût foncier Clos d'Octavie/Mésolia habitat	3 000,00 €		15
	Solde surcoût foncier chemin de Malorès/Domofrance	56 000,00 €		15
	Surcoût foncier ZAC de Guillemont/Domofrance	37 000,00 €		15
	Surcoût foncier Clos Vert Cœur/Mésolia habitat	28 000,00 €		15
		124 000,00 €		
	Acquisition logiciel billetterie unique/Maplace	5 184,00 €		5
		5 184,00 €		
	Honoraires acquis terrain Miqueu/Maitre MASSIE	865,65 €	/	/
		865,65 €		
	Achat matériel de voirie piste cyclable/CACC Bernard Pagès	4 836,24 €		10
		4 836,24 €		
	1 PC portable HP 250G6 sacoche service Emploi C NAFFETAT	722,40 €		5
	1 écran AOC 22 pouces/Inmac Wstore Adm déchets	334,80 €		5
	1 PC HP Z238MTC/Inmac Wstore Adm déchets	1 239,48 €		5
	Achat téléphone portable Samsung A40/Boulangier Adm déchets	273,98 €		5
	Achat PC fixe Adm service déchets/A2I Informatique	877,80 €		5
	Achat PC billettique commune/A2I Informatique	1 002,00 €		5
	Acq imprimante billettique commune/Ma Place	468,00 €		5
	1 Ecran clavier/Inmac Wstore Pépinière d'entreprises	274,99 €		5
	1 PC portable/Inmac Wstore Pépinière d'entreprises	1 114,46 €		5
		6 307,91 €		
	1 bureau compact 1 caisson Corial/UGAP	549,39 €		10
		549,39 €		
	Achat 23 conteneurs/Quadria	1 188,36 €		5
	Achat de 9 411 conteneurs/Quadria	312 658,20 €		5
	Achat de 5 862 conteneurs/Quadria	194 816,30 €		5
	Achat 94 conteneurs 240 L Vert /Quadria	3 490,03 €		5
	Achat de 9 689 conteneurs/Quadria	320 841,67 €		5
	Achat de 1 676 conteneurs/Quadria	52 236,38 €		5
	Achat de 556 conteneurs 240 L/Quadria	20 814,19 €		5
		906 045,13 €		
	Extension de la déchetterie SJD/Qualiconsult	768,00 €	/	/
	Carottages voirie Camparian/Ginger CEBTP	708,00 €	/	/
	Prélèvements eaux de rejets déchetterie/Amonia envirt	789,12 €	/	/
	/SOPEGA TP	95 607,31 €	/	/
	/SOPEGA TP	5 031,96 €	/	/
	/SOPEGA TP	23 522,69 €	/	/
	/SOPEGA TP	1 238,04 €	/	/
	Achat matériau piste cyclable 2ème tranche/GAIA	10 507,27 €	/	/
		138 172,39 €		
	Avance de trésorerie PLIE DES SOURCES	30 000,00 €	/	/
		30 000,00 €		
Acquisition à titre gratuit		0,00 €		

COMMUNAUTE DE COMMUNES
ETAT DES POSTES TITULAIRES
31/12/2019

EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES	AUTORISES	POURVUS	LIBRES
	27	17	10
Adjoint administratif principal 2ème classe	1	1	0
Adjoint administratif	2	1	1
Adjoint technique	5	5	0
Adjoint technique principal 2ème classe	5	1	4
Adjoint technique 1ère classe	5	5	0
Technicien	1	1	0
Technicien principal 2ème classe	1	1	0
Attaché	3	1	2
Rédacteur principal 2ème classe	1	1	0
Rédacteur	3	0	3

2 attachés en CDD art 3-2

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions (article L. 2313-1 du CGCT)	B1.7

Nom des bénéficiaires	Montant de la subvention	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
Associations		
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE FORMATION		
Accorderie Canéjan et Pays des Graves	5 000,00	
Association de gestion du PLIE des Sources	33 471,00	Occupation à titre gratuit
Mission Locale des Graves	36 482,00	Occupation à titre gratuit
IREP Association Saint François Xavier Don Bosco	7 738,00	
ADSi Technowest	8 870,00	
Bordeaux Technowest	5 000,00	
Mission Locale Technowest	10 143,00	
AIDE AU LOGEMENT		
ADIL 33	3 656,28	
Personnes de droit public		
TOTAL	110 360,28	

IV - ANNEXES
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX
DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

IV**D1**

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-I)	Taux appliqués par décision du conseil communautaire	Variation de taux/N-I	Produit voté par le conseil communautaire	Variation du produit/N-I (%)
C.F.E	22 458 000	-3,43%	26,02%	0%	5 843 572	-3,43%
Taxe d'habitation	49 746 000	4,35%	7,95%	0%	3 978 816	4,98%
TFPNB	545 900	-0,04%	1,41%	0%	7 697	-0,04%
TOTAL	72 749 900				9 830 085	-0,19%

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 060 262,00	1 397 757,20	6 629,14	3 655 875,66
RECETTES	5 060 262,00	2 143 272,87		2 916 989,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	32 400 000,00	29 509 741,18		2 890 258,82
RECETTES	32 400 000,00	31 449 239,89		950 760,11

(1) Y compris les rattachements

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 02 : TRANSPORTS DE PERSONNES N° SIRET : 24330116500029

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	785 192,00	388 191,98		397 000,02
RECETTES	785 192,00	235 438,02		549 753,98
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 256 800,00	649 078,27		607 721,73
RECETTES	1 256 800,00	1 109 790,11		147 009,89

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 03 : ZONE D ACTIVITE DE LA BRIQUETT N° SIRET : 24330116500052

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	581 083,50			581 083,50
RECETTES	581 083,50			581 083,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	50 000,00			50 000,00
RECETTES	50 000,00			50 000,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 04 : PARC D ACTIVITES DU COURNEAU N° SIRET : 24330116500045

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 981 714,20	1 105 676,97		3 876 037,23
RECETTES	4 981 714,20			4 981 714,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	5 764 745,00	1 305 353,24		4 459 391,76
RECETTES	5 764 745,00	950 804,25		4 813 940,75

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 05 : ZONE D ACTIVITES DU POT AU PIN N° SIRET : 24330116500037

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 018 397,25			3 018 397,25
RECETTES	3 018 397,25			3 018 397,25
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 886 133,87			2 886 133,87
RECETTES	2 886 133,87			2 886 133,87

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5 - PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 06 : ZONE D ACTIVITES DE JARRY N° SIRET : 24330116500060

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	5 657 454,26	49 420,74		5 608 033,52
RECETTES	5 657 454,26	4 834 745,39		822 708,87
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 202 050,00	8 884 166,13		1 317 883,87
RECETTES	10 202 050,00	3 367 468,74		6 834 581,26

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 07 : ZONE ACTIVITES SJDJ PIERROTON N° SIRET : 24330116500078

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 801 072,00	13 311,96		1 787 760,04
RECETTES	1 801 072,00			1 801 072,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 836 057,01	13 311,96		1 822 745,05
RECETTES	1 836 057,01	37 955,97		1 798 101,04

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (1)/ 08 : ZONE D ACTIVITES ILLAGUET NORD N° SIRET : 24330116500086

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 900 000,00	1 792 344,00		107 656,00
RECETTES	1 900 000,00			1 900 000,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 900 000,00	1 792 344,00		107 656,00
RECETTES	1 900 000,00	1 792 344,00		107 656,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	23 785 175,21	4 746 702,85	6 629,14	19 031 843,22
RECETTES	23 785 175,21	7 213 456,28		16 571 718,93
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	56 295 785,88	42 153 994,78		14 141 791,10
RECETTES	56 295 785,88	38 707 602,96		17 588 182,92
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	80 080 961,09	46 900 697,63	6 629,14	33 173 634,32
TOTAL GENERAL DES RECETTES	80 080 961,09	45 921 059,24		34 159 901,85

(1) Y compris les rattachements

ETAT DES RESTES A REALISER AU 31.12.2019

1 - DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES

Chapitre	Article	INTITULE	OBJET - FOURNISSEUR - COMMANDE	MONTANT
21	-	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		6 629,14
2111		Terrains nus	Frais notariaux acquisition terrain Moulinet SCP Massie engagt n°4	1 548,22
2184		Mobilier	Acquisition armoire metallique chaises Pépinière UGAP engagt n°429	597,65
2184		Mobilier	Acquisition siège de bureau Pépinière UGAP engagt n°429	241,26
2188		Autres immobilisations corporelles	Acquisition de 60 bacs de collecte de déchets Quadria engagement n°424	4 242,01
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGEES ET NON MANDATEES AU 31.12.2019				6 629,14

Fait à CESTAS, le 31/12/2019

LE PRESIDENT



IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2



Présenté par le Président,
 A Cestas le 22 juin 2020
 Le Président,
 R. DUCOUT

Nombre de membres en exercice 28
 Nombre de membres présents 22
 Nombre de suffrages exprimés 25
 VOTES :
 Pour 22
 Contre 0
 Abstentions 22

Date de convocation : 16 juin 2020

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session en session ordinaire
 A Cestas, le 22 juin 2020
 Les membres du Conseil Communautaire

- | | | | | |
|---|---|---------------------------------|-----------------------------------|--|
| J.P. ALLEMAND
 | F. BETTON
 | D. BEYRAND
 | M. BINET
 | F. BOUCHARD
 |
| M. BOUSSEAU
 | A. BOUTER
 | H. CELAN
 | P. CHIBRAC
 | M.J. COMMARIEU
 |
| B. GARRIGOU
Absent excusé
ayant donné
procuration | B. GASTEUIL
Absent excusé
ayant donné
procuration | C. HANRAS
 | J.P. LANGLOIS
 | A. LARJAUD
Absent excusé |
| A. MEDEL
 | M.A. MOREIRA
 | S. PENY
Absent excusé | L. PROUILHAC
 | P. PUJO
 |
| R. RECORS
 | A.M. REMIGI
 | N. ROUSSEL
 | C. RUMEAU
Absent excusé | H. SEYVE
Absent excusé
ayant donné
procuration |
| K. SILVESTRE
 | F. ZGAINSKI
 | | | |

Certifié exécutoire par ... (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ... et de la publication
 le / / A ... le ...